

COMMUNE DE MACOURIA
KWATA



RAPPORT
D'ACTIVITE 2023

TABLE DES MATIERES

I - Présentation du site

Préambule.....	1 - 2
Fiche d'identité du site.....	3

II- Gestion du site

Événements marquants de l'année.....	4
Suivis et gestion courante.....	5
Vie du site.....	6-7

III-Bilan financier

Fonctionnement.....	7
Investissement.....	8

1. PRÉSENTATION DU SITE

I- Préambule

Le site de Pointe-Liberté, propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2015, est gérée depuis 2021 par la commune de Macouria et l'association Kwata. Une demande de financement a été déposée pour réaliser le Plan de gestion, attendu en 2026. Dans l'attente de ce document stratégique, plusieurs réunions ont été mises en place entre le Conservatoire du littoral, les co-gestionnaires, et les parties prenantes, autour des sujets suivants

- 25 août 2023, mairie de Macouria, réunion d'aménagement de la Pointe Liberté avec DGTM, co-gestionnaire, CDL, CACL.
- 09 novembre 2023, sur site, charte de bon comportement de carénage sur le site naturel avec le CRPEM et la DGTM.
- 15 janvier 2024, mairie de Macouria, CEN, OFB, CDL, Co-gestionnaire, DGTM, riverain.

La pointe Liberté est située sur la commune de Macouria entre la mer et la rive gauche de l'embouchure de la rivière de Cayenne. Elle a été occupée par les amérindiens puis par les colons (habitations, établissement agricoles...). Elle a abrité la première base aéroportuaire pour les hydravions en Guyane.

Elle a été pendant longtemps le point de départ des chaloupes puis du bac, au moment où la route coloniale n°1 fut achevée, pour relier Macouria à l'île de Cayenne. La construction du pont du Larivot dans les années 70 met fin au transport fluvial. On trouve encore sur le site des vestiges liés aux occupations et activités (ancienne gendarmerie, cale inclinée, bateaux échoués...). La pointe, soumise à l'instabilité du trait de côte façade maritime, est comprise dans la ZNIEFF de type II «Mangroves et vasières du Kourou à la rivière ». La rivière de Cayenne constitue une ZNIEFF maritime

de type 1 « Rivière de Cayenne » et est incluse dans la ZNIEFF maritime de type 2 « Bande côtière ».

Le site de la Pointe Liberté est composé d'une mosaïque de milieux : plage et mangrove jeune en façade estuarienne, plage et mangrove ancienne en façade maritime, marais et savanes humides. Bien que non aménagée, la pointe est régulièrement fréquentée essentiellement sur la partie plage, pour des activités de loisirs (pêche, promenades) et festives

La fermeture du pont du Larivot en 2009 et la mise en place d'une navette fluviale a relancé l'idée de réinvestir le site de façon pérenne afin d'y développer des activités liées au tourisme et à la mer mais aussi d'assurer sa protection.

C'est dans ce cadre que la commune a sollicité le Conservatoire afin de l'accompagner dans sa démarche de maîtrise foncière du secteur et de protection et valorisation de son patrimoine naturel et culturel.



II- Fiche d'identité du site_n°973-1071

Localisation	Commune de Macouria	
Superficie	120 hectares	
Pressions	- Usages impactant la biodiversité (chasse, pêche, prélèvements de bois). - Forte fréquentation les week-ends. - Dépôts sauvages de déchets. - Déchets reste de pique nique. - Échouages de déchets par la mer - Occupations illégales en périphérie - Carénage	
Convention de gestion	Date de début / durée	Gestionnaires
	Dec. 2021 6 ans	Kwata Commune de Macouria
Objectifs à long terme	- Protéger les patrimoines du site des dégradations anthropiques et naturelles - Élaborer et mettre en oeuvre un projet de valorisation à la hauteur du potentiel du site - Connaitre la dynamique du site pour partager et transmettre ces éléments de manière pédagogique et mieux préserver le patrimoine naturel et culturel. - Surveiller, accompagner l'évolution du site et de son environnement immédiat et contourner ses usagers initiaux.	
Estimation coût global de la gestion	Annuel à minima : 26600 € Visé : 44200 €	

2. GESTION DU SITE

I - Evènements marquants de l'année passée

	Type	Date	Positif/négatif
Facteurs naturels (Météorologie exceptionnelle, feu, érosion, etc.)	Erosion	Continue	
Autres facteurs (Nouvelles acquisitions voisines, extension du site, décisions politiques, fréquentation du site etc.)	(1) Nouvelles acquisitions (2) travaux archéologiques parcelle DGTM	15/12/2023	 
Tendance générale d'évolution du site (Tendance à se dégrader ? évolution intéressante ? justifier)	Tendance à se dégrader sur la partie fréquentée, augmentation de la fréquence de chasse, déchets, circulation de deux roues en haut de plage		

II- Suivis & Gestion courante

- Suivis naturalistes

Suivis (espèce ou taxon ciblé + méthodes)	Informations (durée, période, nombre de personnes mobilisées)	Secteur concerné
Avifaune zone humide	2 personne, deux sessions	vasières
Suivis photographiques	4 mois d'installation (du 10 janvier au 20 avril)	Cordon forestier

- Entretien général et courant du site

Opération	Informations (Surface, nombre de passages, période)	Secteur concerné
Entretien entrée de site,	4 passages	Barrière et panneau d'entrée de site
Sécurisation	Retraits ferailles : 2 interventions d'un prestataire	zone de baignade
Evacuation des déchets aux abords	Actions menées par le cogestionne "commune" et CACL	parking

- Gestion des milieux

Opération	Informations (Surface, nombre de passages, durée, période)	Secteur concerné
Ouverture du layon	Fait en prestation	Mangrove, milieux forestiers
Entretien du layon	Par l'association Kwata, 3 passages, saison sèche et saison humide	Mangrove, milieux forestiers
Commentaire	L'ouverture du layon a clairement facilité l'accès aux chasseurs (observations par pièges photographiques, cartouches), et augmenté la pression sur le site.	

III- Vie du site

- Surveillance et Police

Opération (Surveillance / intervention, Infraction, verbalisation)	Informations (nombre de passages, durée, période)	Secteur concerné
Surveillance (patrouille de sensibilisation)	Minimum 1 x /semaine	Toute plage et layon
Patrouille de surveillance carénage	3 Procès Verbaux de constat	Début de plage

- Sensibilisation (grands public, scolaire, création de documents pédagogiques)

Opération (Interventions, Sorties...)	Informations (nombre d'interventions, nombre de participants, durée, période)	Localisation
Sorties grand public	2*	Toute plage
Ramassage	3*	Toute plage et parking
Tenue de stands	1*	parking
Sortie en interne (bénévoles)	1*	
Guide faune	Guide (dessins) sur les 100 espèces les plus communes sur le site.	Version dématérialisée en téléchargement libre, sur le site internet, les réseaux sociaux, et sur site (QR code)

- Communication (page web, publi FB, reportage TV....Participation au JZH, FDN...Evènements)

Nature (Reportage, publications, Sorties...)	Informations (nombre de réaction sur la publication, nombre de participants, durée, période)
Fete de la Mer et des littoraux 2023	8 juillet 2023
Village des espaces naturels 2023	4 juin 2023
Salon du tourisme 2023	16-19 mars
Page Facebook dédiée aux sites	1000 abonnées

- Usages (COT, AOT)

Type (Convention, AOT, arrêtés...)	Objet et durée	Bénéficiaire	Montant
Arrêté municipal	Règlementation des usages et de la fréquentations	Non concerné	Non concerné
Charte pecheurs	Tolérance contrôlée à infraction	Pecheurs pro	Non concerné
COT Larivot	Construction du pont du Larivot	DGTM / Kwata	19400 € / annuel

IV- Bilan Financier

1) Fonctionnement (gestionnaires)

Par les gestionnaires

Personnel affecté association Kwata:

½ temps conservatrice (suivi opérationnel, suivi des partenariats, suivis scientifique et technique, suivi administratif et financier, police et surveillance) : 21 000 €

Chargé mission EE (10% sur la période considérée) : 2700 €

Chargé mission EE (10% sur la période considérée) : 2900 €

TOTAL : 26 600 € (1 an)

**Source de financement :*

19400 € (location parcelle DGTM)

7200 € = Fonds propres cogestionnaire

2) Investissement (Cdl)

Par le Conservatoire du littoral

Opération	Date	Coût	Source
Pose signalétique de réglementation en entrée de site	-	300 €	Fonds propre
Sécurisation zone de baignade par le retrait de morceaux tranchants d'épaves (2 fois)	05/2023-10/2023	1800+2650 €	Fonds propre
Total investi par le Conservatoire	4750 €		





Le Conservatoire du littoral est un établissement public national chargé d'acquérir des espaces naturels dans les communes littorales pour en conforter la vocation naturelle. La gestion de ses sites, est ensuite confiée à une collectivité ou association. Ces acquisitions permettent de protéger les espaces naturels de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols et de restaurer les habitats dégradés, tout en valorisant l'ouverture des sites au public.

A ce titre, le Conservatoire du littoral assure la protection foncière du domaine public maritime. En Guyane, sa protection active des espaces naturels littoraux lui permet de protéger 50840 ha au total, sur 20 sites s'étendant de l'Ouest à l'Est, dont les plus emblématiques sont ; la Crique et les Pripris de Yiyi (26 374 ha), l'Habitation Vidal / Tigamy (523 ha), les Salines de Montjoly (65 ha), la Savane des Pères (620 ha), la Réserve Trésor (2464 ha), les Ilets de Rémire (93 ha), le Bagne des Annamites (260 ha) ou

CONTACTS

Conservatoire du littoral
Antenne de Guyane
5 rue du Fort Cépérrou, 97300 Cayenne
guyane@conservatoire-du-littoral.fr

Kwata
16 rue Pasteur, 97300 Cayenne
05 94 25 43 31

Mairie de Macouria
1 rue Benjamin Constance, 97355 Macouria
05 94 38 87 96

